



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

*MSUNF  
R  
PHe*



Metz, le 03 JUIL. 2013

N° /DEF/EMSD Metz/DMS/BSI/SSE  
5044

Commandement de la  
région Terre Nord-Est,  
commandement des  
forces françaises et de  
l'élément civil stationnés  
en Allemagne.

Le général de corps d'armée Patrick RIBAYROL,  
gouverneur militaire de Metz,  
commandant de la région terre Nord-Est,  
commandant des forces françaises  
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise.

OBJET : Ognon et Esquennoy (60) – PLU.

RÉFÉRENCES : Deux lettres du 25 juin 2013.

Par correspondances visées en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance des maires de Ognon et Esquennoy les éléments visés à l'article R 121-1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à l'élaboration de leur plan local d'urbanisme.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucun immeuble militaire n'est implanté sur ces bans communaux et que ces derniers ne sont grevés par aucune servitude d'utilité publique relevant de ma compétence.

C'est pourquoi, je ne souhaite pas être associé aux réunions des groupes de travail en charge de l'élaboration de ces documents d'urbanisme, mais désire recevoir les projets arrêtés, pour avis.

*par ordre*  
  
Le colonel Nicolas PIC,  
chef d'état-major.

COPIES :  
COMBdD Creil  
USID Creil

